

## Mobidesk : une centrale de mobilité pour favoriser l'emploi

*Mobidesk est la première centrale de mobilité en Belgique. Elle a été mise en service en mai 2003 par l'autorité provinciale du Limbourg et intervient sur l'ensemble de ce territoire.*

*Cette province du Nord-Est de la Flandre compte 250 000 emplois pour 800 000 habitants. Au moment de la mise en service de Mobidesk le taux de chômage du Limbourg s'élevait à 9,5 %, supérieur de 2 points à la moyenne flamande.*

*Mobidesk s'est donné comme objectif de favoriser la mobilité des actifs et des personnes en recherche d'emploi en impliquant entreprises et collectivités. La centrale vise à supprimer le renoncement à un emploi en raison d'un problème de transport.*



### ●●● Un dispositif au service des particuliers et des entreprises

Les centrales comme les conseils en mobilité visent à développer les alternatives à l'usage individuel de la voiture. Elles délivrent de l'information individuelle ou collective, incitent et fournissent une assistance dans l'organisation des plans de déplacements d'entreprises. Elles peuvent développer des outils du management de la mobilité et animer des observatoires.

Elles s'adressent aux employeurs et à leurs salariés pour les aider à gérer leur mobilité domicile-travail quotidienne.

L'originalité de Mobidesk se situe dans l'aide qu'elle apporte aux déplacements des personnes, employées ou en recherche d'emplois, tels les intérimaires et les chômeurs.

Mobidesk se présente comme un fournisseur de services de mobilité, en offrant des informations et des solutions multimodales à ses usagers :

**Pour le maintien ou le retour à l'emploi et le recrutement**

- les salariés ou demandeurs d'emploi bénéficient des services s'ils sont envoyés par l'employeur, l'agence d'intérim ou le service de l'emploi.
- les employeurs publics et privés, le secteur intérimaire, le secteur de l'emploi et les centres publics d'aide sociale qui sont responsabilisés vis-à-vis de la mobilité domicile-travail des habitants du Limbourg,

**Pour l'organisation des déplacements**

- les autorités publiques et les transporteurs privés et publics qui peuvent bénéficier de la banque de données sur les déplacements domicile-travail constituée par le Mobidesk.

En agissant à la fois pour le compte des employeurs, des salariés et des personnes en recherche d'emploi, la centrale constitue un outil qui participe à la prévention de l'exclusion sociale et au retour à l'emploi.

Dans le cadre du programme de travail «politique de la ville et déplacements», le Certu propose une série de fiches relatives à la mise en oeuvre de projets de déplacements et d'expériences de services afin de faciliter les déplacements dans les quartiers prioritaires.

Certu 2007/61



## ●●● Une convergence d'éléments favorables facilite la création de Mobidesk

### A l'origine du dispositif : des projets européens et des PDE

Plusieurs projets européens sur le management de la mobilité avaient démontré le besoin d'un conseil en mobilité pour améliorer l'accès à l'emploi des intérimaires et des chômeurs. Dans le même temps, ils soulignaient les problèmes de recrutement des entreprises.

Les diagnostics des premiers plans de déplacement entreprises de la province, au début des années 2000, ont également mis en évidence un besoin de transport pour les personnes en contrats intérimaires et en recherche d'emploi.

### Les acteurs et leurs partenaires

Début 2000, les provinces flamandes deviennent les instances coordinatrices en matière de management de la mobilité, la région restant l'autorité publique responsable de la politique régionale de mobilité. La province du Limbourg introduit alors l'objectif de mobilité durable dans les projets qui sont soumis à son accord.

Dans le même temps le partenariat se développe entre les acteurs économiques (les chambres de commerce) et le secteur de l'emploi (le service flamand pour l'emploi et les agences d'intérim). Au delà de faciliter l'accès à l'emploi, il vise à répondre aux problèmes de recrutement des entreprises. Plusieurs bureaux d'intérim créent une base nationale pour gérer un service d'appariement des covoitureurs.

Le concept de plate-forme régionale de mobilité se concrétise et la gestion de Mobidesk est attribuée après un appel d'offres européen au bureau d'études Traject, spécialisé dans le management de la mobilité.

Un groupe de pilotage est constitué par :

- la Province du Limbourg (maître d'ouvrage) et la Région flamande assistées par leurs structures de développement,

#### Y a-t-il eu des partenaires difficiles à convaincre ?

Mobidesk offre aux partenaires économiques un service complet et professionnel sans contrepartie, de ce fait il les a vite convaincus. La coopération avec le transporteur régional De Lijn a demandé un temps de maturation. Avec l'arrivée prochaine des " Points de Mobilité ", De Lijn deviendra, avec les Provinces, le maître d'ouvrage du successeur de Mobidesk.

Parallèlement une étude de mutualisation des réseaux d'autobus d'entreprises a signalé les mêmes attentes sur une zone d'emploi locale.

La centrale de mobilité est apparue comme le dispositif qui répond le plus aisément à ces enjeux. Elle vise à stimuler l'interaction entre l'offre et la demande de déplacements domicile-travail dans un souci d'équité sociale et de maîtrise des déplacements automobiles.

- les exploitants de transports publics, ferroviaire et autobus régionaux,
- les organisations d'employeurs, les syndicats de salariés, l'administration du secteur de l'emploi, les représentants des usagers des transports,
- des universités et des experts.

D'autres acteurs, tels les communes, les transporteurs privés et les bureaux d'intérim sont ponctuellement associés à ce partenariat.



www.afkicken.net

# Afkicken!

**Autoluw naar het werk \***  
Van 2 mei tot en met 1 juni 2007

Uur campagnecoördinator: [ ]

**fiets, bus, spoor of carpool en win! \*\***

Logos: MY BELANG NA UWETS, TVL, MIJN EN WIJER WEEK, mobidesk, De Lijn, Provincie Limburg, Provincie Antwerpen, Provincie West-Vlaanderen, Provincie Zeeland.

- \* Au travail avec moins de voitures
- \*\* Utilisez le vélo, le bus, le train ou le covoiturage et gagnez un prix !

Bart Desmedt, fondateur et ancien directeur des Mobidesk

## ●●● Une cible double : le monde du travail et les demandeurs d'emploi

Mobidesk concentre son action sur les services de transport organisés par les employeurs avec des autocars et des navettes, et sur le covoiturage. Pour être efficaces et rentables, ces services nécessitent une certaine masse critique. Mobidesk développe donc les actions suivantes :

### Pour les entreprises et les salariés

- mobilisation des employeurs en les contactant systématiquement afin qu'ils participent au management de la mobilité domicile-travail,
  - conseil et assistance aux entreprises s'impliquant dans le covoiturage. Elles bénéficient de la banque de données nationale et des outils de communication.
- Mobidesk les incite à renouveler régulièrement les campagnes d'inscription et organise des rencontres avec les employés pour former les équipes,

- organisation de la campagne annuelle «Afkicken» de sensibilisation à une mobilité domicile-travail soutenable dans toute la Province,
- mise à disposition d'un centre d'appel, joignable par téléphone et par courriel pendant les heures de bureau, pour les employés de toutes les entreprises membres,
- négociations avec une grande entreprise automobile pour l'ouverture de son service de transport «employeur» par autobus aux salariés d'autres entreprises de la même zone d'activités ;

### Pour les intérimaires et les personnes en recherche d'emplois

- élaboration et édition des fiches d'accès multimodales aux centres de formation et aux zones d'emploi du Limbourg. Elles sont distribuées par les agences pour l'emploi, les centres publics d'aide sociale et les agences d'intérim,
- diffusion d'un module spécifique de la banque de données de covoiturage disponible sans inscription ; il est utilisé par le service flamand pour l'emploi et les agences d'intérim,
- mise à disposition la plus large possible du centre d'appel,
- recherche des covoitureurs conducteurs,
- assistance à un centre public d'aide sociale pour organiser des navettes entre la ville et ses zones industrielles.

### Le fonctionnement de Mobidesk représente 1 € par an et par emploi au Limbourg

Le coût annuel de fonctionnement s'élève à 250 000 €.

72 % du budget est consacré aux charges de personnel.

La Province du Limbourg finance la plus grande partie du fonctionnement et de l'investissement (partiellement avec des fonds de la Région flamande).

L'Union européenne a temporairement abondé le projet à hauteur de 40 %.



### *Au-delà du bilan quantitatif, quel est à votre avis la perception des administrations du secteur de l'emploi sur l'efficacité de Mobidesk pour aider au retour à l'emploi ?*

*Mobidesk a toujours été très bien accueilli par le secteur de l'emploi. Ses actions ont été jugées d'autant plus nécessaires que, malgré les efforts réalisés par la Région flamande dans les transports publics en général, la desserte des zones industrielles était peu développée.*

*Une évolution est en cours avec des moyens supplémentaires pour la desserte des lieux de travail. Le service rendu par les "points de mobilité" restera cependant nécessaire pour encourager et pérenniser l'utilisation des nouveaux services de transport.*

*B. Desmedt*

## ●●● Des services de mobilité durable qui se développent

### Le covoiturage tire les résultats vers le haut

Fin 2006, 107 entreprises, accueillant 37 000 salariés, sont membres de Mobidesk. Elles sont majoritairement situées dans des zones industrielles mal desservies par les transports publics.

De 2003 à 2006, l'organisation du covoiturage a été de loin la mesure la plus importante pour la mobilité liée à l'emploi et la plus suivie par les entreprises. L'action clef de la mesure est la constitution d'une banque d'inscrits pour l'appariement des équipages. La comparaison entre provinces des inscriptions dans la banque nationale de covoiturage montre clairement l'effet d'entraînement de Mobidesk.

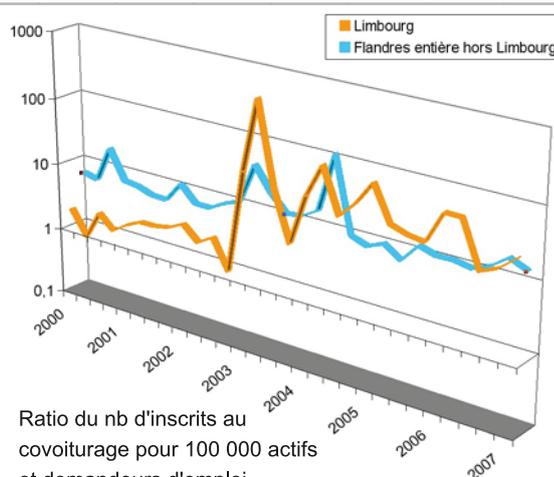
En Flandre, 13,5 % des entreprises de plus de 100 salariés mettent en place des actions en faveur du covoiturage, ce taux s'élève à 21 % au Limbourg.

### Un concept qui élargit son public et fait des émules dans les autres régions

Dans les prochaines années, Mobidesk sera géré directement par des agents de la Province. Cette évolution s'inscrit dans une nouvelle initiative de la Région flamande qui prévoit la mise en place de «points de mobilité» dans chacune des cinq provinces, en coopération avec le transporteur régional De Lijn. Ces centrales de mobilité ne se limiteront pas à la mobilité domicile/travail et seront destinées aussi bien :

- au grand public pour assurer un service d'information multimodale au guichet,
- aux entreprises et autres lieux d'activités pour des fonctions de conseil en mobilité et de prestataire de services. Les services des «points de mobilité» resteront gratuits pour les entreprises.

En attendant ces «points de mobilité» le concept du Mobidesk a déjà été repris par les quatre autres provinces flamandes dans le cadre des accords pour l'emploi entre les provinces et la région.



Ratio du nb d'inscrits au covoiturage pour 100 000 actifs et demandeurs d'emploi

***Vous qui connaissez bien la situation française en terme de déplacements, quels pourraient être les freins éventuels à une transposition des centrales Mobidesk en France ?***

*En France, les compétences en matière de transports publics sont davantage décentralisées qu'en Belgique. En Flandre, nous n'avons qu'une société de transport régionale qui exploite à la fois les réseaux urbains et interurbains et la Région est compétente pour presque tout ce qui concerne le management de la mobilité. Cela permet de travailler à une grande échelle sans multiplier les partenaires et les coûts. Nous avons aussi un cadre fiscal très avantageux pour les usagers des transports publics et les covoitureurs.*

B. Desmedt

Mobidesk Limbourg  
T. +32 (0)11 23 83 83  
[www.mobidesklimbourg.be](http://www.mobidesklimbourg.be)

Traject (B. Desmedt)  
T. +32 (0)92 42 32 80  
[www.traject.be](http://www.traject.be)

### Pour en savoir plus...

DGMT, CERTU, GART, *Conseil en mobilité : une nouvelle mission, un nouveau métier*, Lyon, éd. du Certu, nov. 2003

*Politique de la ville et déplacements*, 12 fiches de constats et de solutions pour favoriser la mobilité des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville. Téléchargeables sur [www.certu.fr](http://www.certu.fr)

**Cete de Lyon**  
25 Av. F. Mitterand  
Case n°1  
69674 Bron Cedex  
téléphone :  
04 72 14 30 30  
télécopie :  
04 72 14 30 35  
mél : [cete-lyon@equipement.gouv.fr](mailto:cete-lyon@equipement.gouv.fr)

### Certu

9 rue J. Récamier  
69456 Lyon Cedex 06  
téléphone :  
04 72 74 58 00  
télécopie :  
04 72 74 59 00  
mél : [certu@equipement.gouv.fr](mailto:certu@equipement.gouv.fr)  
[www.certu.fr](http://www.certu.fr)

### Contacts :

Jean-Paul Birchen  
Edmée Richard  
(Certu)

Rédaction :  
Maxime Jean  
(Cete de Lyon)

Illustrations :  
Mobidesk

Impression :  
Chaumeil